

ANGOISSANT

BLAGNAC (31)

Jeudi 16 mai 2024, Blagnac, en Haute-Garonne. Une journée ordinaire. Il est près de 16 heures lorsqu'une violente explosion secoue un lotissement à la sortie de la ville, faisant trembler les murs... Les habitants se précipitent à leurs fenêtres: une voiture est en train de brûler devant le dernier pavillon, au bout du chemin. Il s'agit d'une Renault Zoe électrique bleu clair dont le pare-brise a volé à plus de vingt mètres sous l'effet de la déflagration. Quand les pompiers arrivent sur place, les flammes, qui se sont propagées à la maison, ont déjà atteint les chambres de l'étage et le toit. Par chance, il n'y avait personne à l'intérieur. Prévenue à temps, la propriétaire, Claire, 44 ans, a eu le temps de sauver quelques affaires personnelles, mais lorsque les secours viennent à bout du sinistre, la bâtisse est complètement dévastée. La mère de famille doit être relogée avec ses enfants dans un hébergement d'urgence. L'assurance lui verse 11 000 euros de dédommagement à titre provisoire, en attendant les résultats de l'expertise.

Pourquoi cette Renault Zoe électrique, un modèle récent datant de 2020, a-t-elle soudain pris feu ? Interrogée par France 3, Claire, qui avait acheté ce véhicule « par conviction écologique », ne cache pas sa perplexité.

— La voiture était branchée à la borne mais elle n'était pas en charge, explique-t-elle. On

ne la fait charger que pendant les heures creuses, et ce n'était pas le cas à ce moment de la journée. La borne était déconnectée. Incident isolé ? Non. Le lendemain même, à plus de 200 kilomètres de là, l'histoire se reproduit !

Une voiture blanche explose comme une bombe

Nous sommes cette fois à Collonges-la-Rouge, un village de Corrèze célèbre pour ses maisons médiévales de grès couleur brique. Vers midi, une voiture blanche, garée près de la place de l'Église, explose comme une bombe et brûle entièrement ! Par miracle, il n'y a pas d'autres dégâts. Là encore, il s'agit d'une Renault Zoe électrique.

On pense évidemment à un problème de batterie. Aujourd'hui, celles des voitures électriques sont presque toutes des batteries à « lithium-ion », dont la technique semble très

au point. Elles ont toutefois un point faible: le risque de surchauffe. Cela peut survenir en cas de fortes chaleurs, de longs trajets effectués à une vitesse élevée ou encore de défaillance de certains composants. Les constructeurs conseillent d'ailleurs de ne pas laisser une voiture électrique branchée à une borne toute la nuit. Ces surchauffes, en général, n'occasionnent que des pertes de puissance ou de longévité. Mais, et même si cela reste rare, elles peuvent provoquer un « emballement thermique » menant à l'explosion. Les incendies de Blagnac et Collonges ont-ils été provoqués par une surchauffe ? Impossible à dire tant que les experts n'auront pas rendu leurs conclusions. Notons que les constructeurs eux-mêmes n'excluent pas ce risque. Quelques semaines avant ces incidents, le 29 mars, le site officiel rapport.conso.gouv.fr, dont la mission est d'alerter les consommateurs sur les produits dangereux, avait d'ailleurs annoncé que Renault rappelait certaines de ses Zoe élec-

« Sur son site Internet, le constructeur tente de minimiser ces incidents. »



Plusieurs modèles ont explosé coup sur coup, sans raison apparente...

C'EST ÇA, LE « BOOM » DES VOITURES ÉLECTRIQUES ?



L'explosion de Blagnac a dévasté la maison de sa propriétaire, dans laquelle par chance personne ne se trouvait.

triques. « En raison d'un problème de fabrication, un court-circuit peut se produire dans la batterie haute tension, précisait le communiqué. Cela augmentera le risque d'incendie ».

À la direction de Renault, pas de commentaires pour l'instant

Mais ce rappel ne concernait en fait que les Renault Zoe vendues en septembre 2023, équipées de batterie BT4 XLR et produites par l'usine de Flins, dans les Yvelines. Or ce n'était pas le cas des deux véhicules qui ont brûlé en mai dernier.

— On a bien vérifié que notre Zoe ne faisait pas partie d'une série rappelée, confirme Claire, la sinistrée de Blagnac.

À la direction de Renault, on se refuse pour l'instant à commenter ces explosions.

— Nos services techniques n'ont pas été sollicités pour l'examen des véhicules évoqués, ce qui ne nous permet pas de donner un avis, a déclaré un cadre de l'entreprise au journal *La Dépêche*.

Reste que les affaires de Blagnac et Collonges ne sont apparemment pas des phénomènes isolés. Le 12 juin dernier, à Saint-Martin-lez-Tatinghem, dans le Pas-de-Calais, une autre Renault Zoe, datant de 2017, a pris feu alors qu'elle était stationnée dans la rue. Les dégâts se sont limités au véhicule, mais sa propriétaire, Karine, a bien l'impression d'avoir frôlé le drame.

— Je m'en suis servie le matin à 7 heures pour conduire ma fille à l'école, explique-t-elle, et à 10h 15, la voiture prenait feu devant chez moi.

Cela fait peur, en effet... Un mois plus tard, en juillet, un certain Tonio postait un message inquiétant sur un forum consacré à l'automobile:

— Ma Zoe est partie en fumée. Une R75 de 2017... Elle était branchée, mais la charge terminée depuis un bon moment.

Dans son malheur, Tonio a eu plus de chance que les autres.

— L'assurance doit me rembourser sous peu, précise-t-il. Je sais qu'elle s'est retournée contre Renault, la batterie était encore sous garantie.

Des chiffres cependant rassurants

Sur son site Internet, le constructeur tente de minimiser ces incidents. « Les batteries des véhicules électriques de Renault ont un très haut niveau de sécurité qui réduit drastiquement le risque de feu », annonce un message. C'est certainement vrai. Il faut d'ailleurs ajouter que les Zoe électriques ne sont pas les seules à avoir des problèmes de ce genre. L'été dernier, une Peugeot 508, en charge sur un parking, a pris feu à Cahors, dans le Lot. À Séoul, en Corée, c'est une Mercedes qui a explosé dans un sous-sol, provoquant un incendie géant. Le 22 septembre dernier, une Hyundai Ioniq 5, de fabrication coréenne, a brûlé dans le garage d'une maison de Tergnier, dans l'Aisne. Pas découragé pour autant, le propriétaire a déclaré qu'il comptait racheter une voiture électrique.

— C'est comme avec les véhicules thermiques, a-t-il précisé. Il peut y avoir des incidents, ça arrive... Rien n'est infallible.

Selon des chercheurs américains, sur 215 000 engins motorisés qui ont pris feu aux États-Unis au cours de l'année passée, seuls 16 000 étaient des voitures hybrides et 52 de « pures électriques ». En Suède, en Norvège, en France, les statistiques seraient du même ordre de gran-

À Collonges-la-Rouge, en Corrèze, c'est sur la place de l'Église qu'un « accident » a eu lieu.



APPY, LE VILLAGE QUI SE VOULAIT 100% RENAULT ZOE

► L'annonce avait fait l'objet d'un grand coup de pub de la part de Renault.

En 2020, la marque décide de prêter des Zoe électriques à toutes les familles d'Appy, un village de 25 habitants perdu dans la montagne ariégeoise – et où la voiture est indispensable au quotidien. Onze exemplaires sont donc livrés en grande pompe, un par foyer, faisant d'Appy le premier « village 100 % véhicules électriques ». Il s'agit, selon le constructeur, d'inaugurer « le monde de demain, plus vertueux et responsable ». L'accueil, filmé par la télévision, est euphorique. Mais voilà que dans la nuit du 8 au 9 juin 2023, vers 1 heure du matin, c'est la catastrophe: une Zoe qui se trouvait en charge sur l'unique borne du village prend feu subitement ! Les pompiers, en arrivant, la découvrent entièrement calcinée. À cela s'ajoutent des problèmes techniques récurrents sur la borne même – dont une prise sur les deux, selon le maire de la commune, « marche quand elle veut ».

Quatre ans après, l'enthousiasme est un peu retombé à Appy. Si l'expertise diligentée par Renault suite à l'incendie a écarté tout dysfonctionnement, l'affaire continue de poser problème. Certains ne cachent pas leur méfiance. Selon une habitante citée par le site spécialisé *Caradisiac*, « quatre ou cinq familles auraient renoncé » à rouler en Zoé. La bataille du tout-électrique n'est pas encore gagnée...

deur. Des chiffres rassurants, même si, lorsqu'ils s'embrasent, les véhicules électriques sont plus difficiles à éteindre en raison du lithium présent dans leurs batteries. Les Zoe ne seraient donc pas plus dangereuses que les autres voitures. De fait, Renault pourrait aisément mettre fin aux inquiétudes. Il lui suffirait de révéler combien il y a eu d'incidents sur les 420 000 véhicules de ce modèle vendus dans le monde depuis son lancement. Mais les constructeurs automobiles, semble-t-il, ne jouent pas toujours la carte de la transparence... ■

Christophe Guerra